

ISSN—2303—9167

INSTITUT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
RECHERCHE EN DEVELOPPEMNT CULTUREL
IRES-RDEC
LOME - TOGO



Ingénierie culturelle

Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC N° 001 Décembre 2012



PRESSES DE L'IRES-RDEC

SOMMAIRE

Sommaire	I
Note à l'attention des lecteurs	II
Administration et normes éditoriales.....	V
La politique culturelle de la Côte d'Ivoire en questions, KAMATE Banhouman (Université de Cocody-Abidjan)	11
La politique togolaise du recours à l'authenticité culturelle (1974-1990), BATCHANA Essohanam (Université de Lomé)	35
La recherche scientifique et la musique africaine, 50 ans après : bilan et perspectives, HIEN Sié (Université de Cocody-Abidjan)	61
De l'émergence des territoires créatifs en Afrique, SECK Sidy (Direction générale des manufactures sénégalaises des arts décoratifs, Sénégal)	85
Discours et responsabilité de la presse d'informations générales dans la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, ATCHOUA N'Guessan Julien (Université de Cocody-Abidjan)	109
Traces matérielles liées à l'esclavage et à la traite négrière au Togo, AGUIGAH Dola Angèle (Université de Lomé)	139
Un patrimoine culturel immatériel du Togo à l'épreuve du temps : cas du pays guin, KADANGA Kodjona (Université de Lomé)	165

NOTE A L'ATTENTION DES LECTEURS

Dans les années 1960, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne souffrait d'un déficit important de ressources humaines, en particulier dans le domaine de la culture. Cette situation, du fait colonial se comprenait car le colonisateur n'avait pas fait de l'existence et de l'émergence de la culture africaine une priorité, ce qui eût été d'ailleurs paradoxal.

Les Etats africains en ont pris conscience de ce fait, progressivement mais lentement. Il a fallu attendre les années 1980 pour que la dimension culturelle du développement soit affirmée et mise au jour. C'était la conséquence logique des échecs répétés des politiques nationales de développement qui n'intégraient pas les valeurs socioculturelles dans leur processus.

Au nombre des efforts qui attestent de cette prise de conscience, on peut citer, dès 1975, à Accra, la Déclaration de la Conférence Intergouvernementale sur les Politiques Culturelles en Afrique (AFRICACULT) dans laquelle des Etats africains décident « d'accorder à la Culture, la place déterminante qui lui revient dans le processus du développement intégral, dont l'homme est à la fois l'agent et la finalité ».

C'est dans cet élan qu'a été créé le Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC) en 1976 dont la mission a été de former des cadres supérieurs et agents en développement culturel. Institution intergouvernementale africaine, le Centre fut un cadre culturel dont l'expertise s'est exprimée grandement dans l'ingénierie culturelle, dans les recherches et publications culturelles, et enfin dans la formation en développement culturel. Il est ouvert à tous les citoyens du monde.

Son programme de formation prend en compte toutes les préoccupations actuelles : environnement, droits humains, développement local (rural et urbain), gestion des conflits, culture de la paix, etc. A ce jour plus de six cents (600) cadres africains ont été formés par le CRAC et ceux-ci excellent dans leur métier tant au niveau national que dans les institutions internationales.

Au regard de la qualité de la formation et de la recherche, le CRAC a été accréditée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) en sa 26^{ème} session du Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes (PRED) qui s'est tenue du 15 au 18 mai 2012 à Parakou (Bénin).

Pour faire face aux nouveaux enjeux et défis, la Session extraordinaire de la conférence générale des ministres de la culture des Etats membres et représentants des institutions partenaires du CRAC, tenue à Lomé au Togo du 29 au 31 octobre 2012, a transformé le Centre en un Institut Régional d'Enseignement Supérieur dénommé Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC). Outre la vocation professionnelle, l'Institution Interétatique prend désormais en compte la dimension recherche en **Développement Culturel et Culture de la Paix**. L'IRES-RDEC est par ailleurs doté d'une école doctorale.

L'IRES-RDEC (ex-CRAC) est donc devenu, au fil des années, une structure de référence. Toutefois, il nous semble qu'il manque un espace permanent de communication, d'échange et de critique ; cet espace où foisonneraient les résultats des recherches et réflexions des élites africaines sur tous les aspects en lien avec le développement culturel en Afrique et dans le monde, un lieu de mise en commun et de mutualisation des expériences des acteurs de la Culture. C'est de là qu'est née l'idée d'une revue scientifique dénommée *Ingénierie Culturelle*.

Ingénierie culturelle est une revue semestrielle qui aborde tous les aspects fondamentaux et professionnels de la culture et du développement : Droit de la culture, Economie de la culture, Veille informationnelle, Grands problèmes de la culture et du développement, Patrimoine, Sciences muséographiques et muséologiques, Animation culturelle, Sciences de l'information, Arts vivants, Arts plastiques, Politique culturelle, industries culturelles, etc. Bref, elle intègre dans ses publications la dimension du développement culturel, mais aussi les questions d'ordre philosophique, littéraire et des sciences sociales et humaines.

C'est une revue de réflexion et de production de savoir qui propose à ses lecteurs des résultats des études de recherche ainsi que des « notes de lecture » et des rencontres avec des personnalités du monde culturel.

Merci de l'accueil que vous voudrez bien accorder à *Ingénierie Culturelle* ainsi qu'à toute son équipe rédactionnelle.

**Professeur Kodjona KADANGA,
Directeur de publication**

ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

1. Administration et rédaction

Directeur de publication : Professeur KADANGA Kodjona,
Université de Lomé

Comité scientifique de lecture

DIABI Yahaya, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DIKENOU K. Christophe, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; DUPUIS Xavier, Professeur titulaire, Université de Paris-Dauphine (France) ; GAYIBOR L. Nicoué Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo), GBIKPI-BENISSAN F. Datè, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; GOEH-AKUE N. Adovi Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo), KADANGA Kodjona, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; MOUCKAGA Hugues, Professeur titulaire, Université de Libreville (Gabon) ; NAPON Abou, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou (Burkina Faso), TAKASSI Issa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHAM Badjow, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHAMIE Thiou, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHITCHI Toussaint, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; ALONOU Kokou, Maître de conférences, Université de Lomé (Togo) ; ASSIMA-KPATCHA Essoham, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; DIANZINGA Scholastique, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville) ; LARE Lalle Yendoukoa, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; OWAYE Jean-François, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon) ; PEWISSI Ataféi, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; TCHASSIM Koutchoukalo, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo).

Coordinateur du secrétariat de rédaction : BATCHANA
Essohanam

Courriel : essobatachana@gmail.com/revueiresrdec@gmail.com

Secrétariat de rédaction : AMON Benjamin Adon, KPAYE
Bakayota, HETCHELI Kokou Folly Lolowou

Coordination, conception, révision : Institut Régional
d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel
(IRES-RDEC).

2. Option éditoriale

Ingénierie Culturelle est une revue scientifique appartenant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), un Institut *Interétatique de formation et de recherche en Développement Culturel en Afrique*.

Elle paraît semestriellement et, au besoin, en hors série et en édition spéciale. Elle publie prioritairement les textes portant sur tous les aspects du développement culturel et culture de paix et les comptes- rendus des activités de l'Institut. Mais, elle reçoit aussi les travaux philosophique, littéraire et sciences humaines.

Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume et la typographie : le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,5 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 12 (10 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.

2. L'ordre logique du texte : le manuscrit soumis doit comporter les mentions suivantes :
 - titre de l'article en caractère d'imprimerie ;
 - une signature comportant le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
 - un résumé en français de 10 lignes au maximum ;
 - un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
 - une introduction ;
 - un développement ;
 - une conclusion ;
 - une partie source et bibliographie.
3. Les articulations du développement du texte. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :
 1. pour le titre de la première section ;
 - 1.1. pour le premier sous-titre de la première section ;
 - 1.2. pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.
 2. pour le titre de la deuxième section ;
 - 2.1. pour le premier sous-titre de la deuxième section ;
 - 2.2. pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.
4. Les titres, les sous-titres et chaque début de paragraphe doivent être mis en retrait (1 cm). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de la revue, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, de toutes les figures, etc.
5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.
6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).
7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du

texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.

8. Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
9. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :
 - pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
 - pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, etc.) ;
 - pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
10. La bibliographie consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :
 - pour un **livre** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;
 - pour un **article** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en

italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.

11. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.
12. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 11.
13. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).
14. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
15. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).
16. Les articles doivent parvenir au secrétariat de la revue au plus tard à la fin du mois de janvier pour la publication de juin et à la fin du mois de juillet pour celle de décembre.
17. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.
18. Contact : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), BP : 3253, Lomé Togo ; Téléphone : (228) 22-22-44-33 ; Fax : (228) 22 20 72 45 ; E-mail : essobatchana@gmail.com/revueiresrdec@gmail.com

